Bondy (93) : 7 ans de prison pour des viols d'adolescentes

12/03/2016 à 20h53

Il attirait ses victimes sur Facebook. Un jeune homme de 21 ans a été condamné vendredi à sept ans de prison ferme pour viols et tentatives de viol sur six adolescentes rencontrées sur Internet par la cour d'assises pour mineurs de Seine-Saint-Denis.

Lui-même mineur au moment de la majorité des faits, l'accusé, qui dispose de quinze jours pour faire appel, a déjà purgé trois ans de détention provisoire. Il devra également faire l'objet d'un suivi socio-judiciaire pendant quatre années supplémentaires, suivre un traitement médical et sera inscrit au fichier national des auteurs d'agressions sexuelles. L'avocat général avait requis huit ans d'emprisonnement.

Scolarisé à Bondy (Seine-Saint-Denis) à l'époque de faits, qui se sont déroulés entre 2009 et 2012, le jeune homme contactait sur Facebook ses futures victimes, plus jeunes de trois à quatre ans et également originaires des quartiers populaires du nord-est de l'Ile-de-France. Après des échanges de « chat » et de SMS au contenu très cru, il insistait afin d'obtenir des rendez-vous lors desquels il passait à l'acte. L'enquête décrira le rapport très fruste de l'adolescent au sexe opposé. […]

20 Minutes

Merci à **cathyB**